



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

reergelegd/ontvangen op

Réservé
au
Moniteur
belge



24137926

16 SEP. 2024

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel

Greffe

N° d'entreprise : **0414 065 878**

Nom

(en entier) : **Fonds de pension Agoria**

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **Boulevard Auguste Reyers 80, 1030 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination/cessation de mandats d'administrateurs et commissaire

Au cours de l'Assemblée générale du 20 décembre 2022, la reconduction du mandat du commissaire agréé Mazars pour les années 2022-2023-2024 a été approuvée.

Au cours de l'Assemblée générale du 26 juin 2023, les mandats suivants ont été renouvelés pour une période de 6 ans, les anciens mandats ayant pris fin:

Sophie CHANTRAINE

Christian DEKEYSER (Administrateur délégué et Président du Conseil d'administration)

Jeroen DELEU

Herman DERACHE

Tom JACOBS

David REUTER

Patrick SLAETS

Bart STEUKERS

Hilde THYS

Jürgen VAN DER HAEGEN

Frank VANDERMALIERE

Ariane VANTHOURNHOUT

Tous les administrateurs ont élu domicile à l'adresse du Fonds de pension, à savoir Boulevard Auguste Reyers 80, 1030 Bruxelles

Le mandat de Frank Vandermarliere prendra fin le 1^{er} septembre 2023. Erika Buyens reprendra son mandat à cette date.

La liste des administrateurs du Fonds de pension Agoria, à la date du 1^{er} septembre 2023 est la suivante:

Erika BUYENS

Sophie CHANTRAINE

Christian DEKEYSER (Administrateur délégué et Président du Conseil d'administration)

Jeroen DELEU

Herman DERACHE

Tom JACOBS

David REUTER

Patrick SLAETS

Bart STEUKERS

Hilde THYS

Jürgen VAN DER HAEGEN

Ariane VANTHOURNHOUT.

Tous les administrateurs ont élu domicile à l'adresse du Fonds de pension, à savoir Boulevard Auguste Reyers 80, 1030 Bruxelles

Christian DEKEYSER - Administrateur délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).